



CONVOCATION AU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L2121-10 du code Général Territorial)

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie (salle des mariages) **le mardi 13 octobre 2026 à 19h30** en session ordinaire.

Election d'un ou d'une secrétaire de séance

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 septembre 2026

1. Convention de partenariat pour le développement des ressources numérique dans les bibliothèques publiques du département du Calvados
2. Mise à jour du tableau des effectifs du personnel
3. Création d'un poste d'adjoint administratif principal de 1ère classe
4. Tarifs des salles municipales au 1^{er} janvier 2027
5. Admission en non-valeur des créances irrécouvrables
6. Cimetière équipement, Choix de devis de l'entreprise de colombarium et stèle
7. Dénomination des rues du lotissement « le Rocreuil »
8. Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

Questions et informations diverses

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à FONTAINE ETOUPEFOUR, le 08/10/2026

Le Maire
Bernard ENAULT